



...COMMUNIQUÉ...COMMUNIQUÉ...COMMUNIQUÉ...COMMUNIQUÉ...

ASSEMBLEES GENERALES 2005

La saison 2005 des Assemblées Générales s'est achevée jeudi dernier 9 juin, (en attendant le groupe Pernod Ricard qui ne présentera ses résultats qu'en novembre).

Le CFIE, qui suit de près depuis 1996 les activités des entreprises du CAC40 selon cinq grands domaines de critères se rapportant à la responsabilité sociétale des entreprises, en tire d'ores et déjà un certain nombre de conclusions sur l'activité actionnariale en France :

- le nombre de questions posées par les actionnaires en Assemblée Générale se maintient (1092 questions en 2005 contre 1075 l'année dernière à périmètre constant), avec une augmentation sensible des questions ayant trait à la responsabilité sociétale des entreprises (438 contre 369 en 2004, à périmètre constant);
- dans ce domaine, on note une augmentation sensible de l'intérêt porté aux questions liées à la « contribution économique » de la firme (relations avec les autres acteurs économiques : clients, fournisseurs, concurrents), et plus particulièrement à la qualité des produits et services offerts et à l'accès des consommateurs aux biens et services essentiels (eau, micro-crédit, médicaments, etc.);
- les questions liées à la « gouvernance » (relations entre les dirigeants de l'entreprise, les mandataires sociaux et ses actionnaires) restent la première préoccupation des actionnaires présents en Assemblée Générale ;
- 19 projets de résolution présentés aux actionnaires ont été rejetés : 11 étaient présentés par le Conseil d'Administration et 8 par d'autres organes (salariés, associations d'actionnaires, gestionnaires de fonds). L'approbation systématique des actionnaires au Conseil d'Administration n'est plus acquise.

Le CFIE se félicite de l'évolution positive de l'engagement des actionnaires en faveur de davantage de responsabilité et de transparence de la part des entreprises.

Contact pour informations complémentaires :
Anne SUSSET, chargée de communication